



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE -L'ÎLE D'ORLÉANS

Procès-verbal d'une session du conseil de la Municipalité de Saint-Pierre de-l'Île- d'Orléans, séance ordinaire du 12 septembre 2016, tenue à l'édifice municipal au 515, route des Prêtres, à Saint- Pierre de- l'Île- d'Orléans, à 20h, sous la présidence de Monsieur Sylvain Bergeron, maire.

Sont présents: M. Sylvain Bergeron → Maire

M. Claude Rousseau → Conseiller
Mme Nathalie Vézina → Conseillère
Mme Caroline Turgeon → Conseillère
M. Alain Dion → Conseiller
Mme Huguette Giroux → Conseillère

Absent : M. François Pichette → Conseiller

et tous formant quorum.

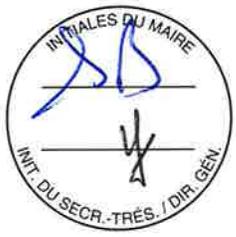
Le directeur général/secrétaire-trésorier, M. Gérard Cossette agit comme secrétaire d'assemblée.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 20h par Monsieur le maire Sylvain Bergeron. Il constate la régularité de l'assemblée avec 5 conseillers (ères) présents (es) et souhaite la bienvenue à tous.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance et constatation de la régularité de l'assemblée
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal du 1^{er} août ajournée au 29 août 2016
4. Gestion financière et administrative
 - a) Dépôt des rapports prévus au règlement de délégation sur la liste des dépenses incompressibles et par délégation et adoption des dépenses du conseil
 - b) Politique des frais de déplacement des employés
 - c) Désuétude et disposition des portables et des tablettes des gestionnaires et des élus
 - d) Avis de motion pour adoption du règlement du code d'éthique et de déontologie des élus.
5. Sécurité incendie
 - a) Réparation de citerne chez Stéphane Lachance
 - b) Visite de prévention des pompiers
6. Réseau routier
 - a) Soumission pour travaux de reconstruction et d'accotement-Seigneurie



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE -L'ÎLE D'ORLÉANS

7. Hygiène du milieu
 - a) Dépôt du rapport de biologie par Richard Bouchard, M.A., géographe de WSP Canada Inc.
 - b) Programme Fepteu- précision des adresses
8. Aménagement, urbanisme et développement
 - a) Décoration de lumières de Noël
 - b) Projet de règlement de chenils #434-2016
 - c) Adoption du règlement #433-2016 sur le radon
 - d) Demande à la CPTAQ-lot 143 cours équestre
9. Loisirs et culture
 - a) Demande de subvention à l'IRDPO
10. Lecture de la correspondance
 - a) 5 à 7 au Vignoble du Mitan
 - b) Programme d'aide financière pour la récupération hors foyer
11. Rapport du maire
12. Rapport des délégués sur les comités
13. Affaires nouvelles
 - a)

Période de questions du public

14. Levée de l'assemblée
Sur proposition de la conseillère Mme Caroline Turgeon et appuyé par la conseillère Mme Nathalie Vézina, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour.
ADOPTÉE.

1869-2016

3. LECTURE ET ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

**Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} août 2016
ajournée le 29 août 2016
reporté**

Suivi du procès-verbal

4. GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE

a) Dépôt des rapports prévus au règlement de délégation de la liste des dépenses incompressibles et par délégation et adoption des dépenses du conseil

1870-2016

Sur proposition du conseiller M. Alain Dion et appuyé par le conseiller M. Claude Rousseau, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'approuver la liste des dépenses du conseil, la liste des dépenses incompressibles et par délégation comprises entre le 1^{er} et le 30 août 2016 totalisant 244 062.11\$.
ADOPTÉE.

b) Politique de frais de déplacement des employés

1871-2016

Sur proposition de la conseillère Mme Nathalie Vézina et appuyé par le conseiller M. Claude Rousseau, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter comme politique les frais de déplacements suivant :



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE -L'ÎLE D'ORLÉANS

Définitions de déplacement : voyage autorisé, effectué par un employé dans l'exercice de ses attributions et au cours duquel il supporte notamment des frais de transport, de logement ou de repas.

Le supérieur immédiat décide de l'opportunité d'un déplacement et en détermine les conditions de déplacement, dans un souci d'économie pour la Société, tout en considérant les besoins particuliers du personnel.

L'employé convient des conditions de déplacement (transport, hébergement, repas, point de départ et autres) avec son supérieur immédiat.

Compléter la réclamation pour les frais de déplacement sur le formulaire prescrit par la municipalité.

Frais de klm .45

Frais d'hébergement : 126\$/jour

Repas du domicile : Déjeuner 5,25\$

Dîner 8,10\$

Souper 8,10\$

Repas au restaurant Déjeuner 12\$

Dîner 20\$

Souper 30\$

Avec pourboire et taxes applicables.

Stationnement : selon les reçus réels.

Transport en taxi : selon les reçus réels

ADOPTÉE.

c) Désuétude et disposition des portables et des tablettes, des gestionnaires et des élus après 1 an.

Sur proposition du conseiller M. Alain Dion et appuyé par le conseiller M. Claude Rousseau, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de déclarer désuet les portables, les tablettes et d'en disposer auprès des gestionnaires et des élus au montant de 1\$ après un an d'utilisation

ADOPTÉE.

d) Avis de motion pour adoption du projet de règlement du code d'éthique et de déontologie des élus

La conseillère Mme Nathalie Vézina donne avis de motion qu'il sera présenté à une séance ultérieure un projet de règlement #435-2016 sur le code d'éthique des élus.

5. SÉCURITÉ INCENDIE

a) Soumission de Béton Samson pour réparation intérieur de citerne chez Stéphane Lachance (9228.00\$ plus taxes applicables)

Sur proposition du conseiller M. Claude Rousseau et appuyé par la conseillère Mme Caroline Turgeon, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder à la réparation intérieure de la citerne chez Stéphane Lachance au montant de 9 228.00\$ plus taxes selon les conditions de la soumission du 30 août de l'entreprise Béton Samson. L'option retenue est l'imperméabilisation du bassin d'eau avec membrane pulvérisé au montant de 9 228.00\$ plus taxes.

ADOPTÉE.

1872-2016

1873-2016



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE -L'ÎLE D'ORLÉANS

N° de résolution
ou annotation

1874-2016

b) Visite de prévention des pompiers

Sur proposition du conseiller M. Claude Rousseau et appuyé par la conseillère Mme Caroline Turgeon il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de demander au Chef pompier, M. Alain Turgeon, de préparer un plan d'action pour réaliser la prévention des incendies dans la municipalité de St-Pierre et Ste-Pétronille tel que prévu au schéma d'aménagement incendie.

ADOPTÉE.

6. RÉSEAU ROUTIER

a) Dépôt de soumission pour travaux de reconstruction et d'accottement de rues dans le secteur de la Seigneurie

Considérant la demande d'offre de prix auprès d'Éric Tremblay, lequel n'a pas répondu ;

Considérant la demande d'offre de prix auprès de l'entreprise Drainexc lequel nous informe d'une offre supérieure à 100,000\$ et qu'il ne veut pas dévoiler son prix ;

Considérant l'offre de prix en bonne et due forme inférieure à 100 000\$ soit 91 844.30\$ incluant les taxes applicables ;

1875-2016

Sur proposition du conseiller M. Alain Dion et appuyé par la conseillère Mme Huguette Giroux , il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de retenir la soumission conforme de Gosselin & Tremblay Inc. au montant de 91 844,30\$ taxes comprises. De décréter des travaux de reconstruction et d'accottement pour les endroits identifiés au devis. De prendre l'argent dans le programme de subvention du député tel qu'annoncé au montant de 60 000\$ et de prendre l'argent manquante dans le surplus

ADOPTÉE.

7. HYGIÈNE DU MILIEU

a) Dépôt du rapport de Richard Bouchard, M.A, géographe de WSP Canada Inc.

Le directeur général dépose le rapport biologique qui confirme l'état de situation et la fin de l'étape pour pouvoir effectuer les travaux d'assainissement des eaux usées du secteur Est option 2.

b) Projet d'assainissement des eaux usées secteur est (Programme Fepteu)

**PROJET DE MISE EN PLACE D'UN NOUVEAU RÉSEAU D'ÉGOUT
AVEC TRAITEMENT DES EAUX USÉES DANS LE SECTEUR EST**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a effectué une étude d'avant-projet pour réaliser un projet de mise en place d'un nouveau réseau d'égout sanitaire avec traitement des eaux usées dans le secteur situé à l'entrée de l'île.

CONSIDÉRANT QU'à la suite d'une consultation publique, le projet ne peut être réalisé sans aide financière

CONSIDÉRANT QUE le nouveau programme FEPTEU a été mis sur pied pour obtenir des subventions pour réaliser de tels projets

CONSIDÉRANT QUE la municipalité souhaite obtenir une subvention pour réaliser les travaux

PAR CONSÉQUENT :



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE -L'ÎLE D'ORLÉANS

N° de résolution
ou annotation

1876-2016

Sur proposition du conseiller M. Alain Dion et appuyé par le conseiller M. Claude Rousseau, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la municipalité de Saint-Pierre présente une demande d'aide financière dans le programme FEPTEU pour poursuivre les démarches nécessaires à la réalisation du projet du secteur Est (29689TT) pour les options : Secteur 1 (314 000\$), Secteur 2 #1 (689 000\$) et secteur 3 (733 000\$) pour un total de 1,736,000\$.

QUE la municipalité a pris connaissance du Guide sur le programme Fepteu et qu'elle s'engage à en respecter toutes les modalités qui s'appliquent à elle ;

QUE la municipalité confirme qu'elle assume tous les coûts non admissibles au programme Fepteu associés à son projet, y compris tout dépassement de coûts et de directives de changement ;

QUE M. Gérard Cossette directeur général et secrétaire trésorier, soit autorisé à signer et à déposer tout formulaire de demande financière relative à ce projet au nom de la municipalité

QUE la municipalité s'engage à payer sa part des coûts admissibles et d'opération continue du projet.

QUE la municipalité s'engage à terminer les travaux pour le 31 mars 2018
ADOPTÉE

8. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

a) Décoration de lumières de Noël

Sur proposition de la conseillère Mme Caroline Turgeon et appuyé par la conseillère Mme Nathalie Vézina, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder à l'achat de lumière tel que présenté dans le plan présente pour la décoration de Logisport version 2 en blanc et or, de la pancarte de l'entrée de l'île et de la pancarte située au coin du Chemin royal version 4 en blanc et jaune et route des prêtres auprès le Leblanc Illuminations-Canada pour un montant approximatif de (1617.19 x 2 et 2877.10) pour un total de 6111.48\$ plus taxes applicables.

ADOPTÉE.

b) Adoption du 1^{er} projet de règlement sur les chenils #434-2016

Sur proposition de la conseillère Mme Nathalie Vézina et appuyé par la conseillère Mme Huguette Giroux, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'approuver le premier projet de règlement sur les chenils portant le numéro #434-2016

ADOPTÉE.

Départ de Claude Rousseau

1879-2016

c) Adoption du règlement de construction #433-2016 sur le radon

Sur proposition du conseiller M. Alain Dion et appuyé par la conseillère Mme Caroline Turgeon, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'approuver le règlement de construction #433-2016 sur le radon .

ADOPTÉE.



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE -L'ÎLE D'ORLÉANS

N° de résolution
ou annotation

1880-2016

d) Demande à la CPTAQ pour cours d'équitation sur le lot 143

Sur proposition de la conseillère Mme Caroline Turgeon et appuyé par la conseillère Mme Nathalie Vézina, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents la prise de connaissance du rapport de septembre 2016 de l'inspecteur en bâtiments mentionnant que la demande présentée à la C.P.T.A.Q. par le propriétaire du lot 143 ne contrevient pas aux règlements municipaux et ce, pour avoir le droit d'entraîner des chevaux ainsi que de donner des leçons d'équitation et qu'il n'y a pas d'autres espaces disponibles sur le territoire pouvant répondre à ce besoin.

ADOPTÉE.

9. LOISIRS ET CULTURE

1881-2016

a) Demande de subvention à l'IRDPQ

Sur proposition de la conseillère Mme Huguette Giroux et appuyé par la conseillère Mme Caroline Turgeon, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de faire une demande à l'IRDPQ pour demander une subvention afin de rendre conforme l'accès aux personnes handicapées du bureau municipal.

ADOPTÉE.

Retour de M. Claude Rousseau

10 CORRESPONDANCE

a) 5 à 7 au Vignoble du Mitan

Il y aura un 5 à 7 au Vignoble du Mitan

b) Programme d'aide financière pour la récupération hors foyer

Nous avons reçu une subvention de Econo Entreprises Québec au montant de 6839\$ pour l'achat de 13 îlots.

11 RAPPORT DU MAIRE

Le maire fait rapport de ses activités durant le mois courant ainsi que sur les décisions et orientations de la MRC.

12 RAPPORT DES DÉLÉGUÉS SUR LES COMITÉS

Les conseillers présentent un compte rendu de leurs activités, des diverses rencontres avec les citoyens et recommandations pour la municipalité.

13. AFFAIRES NOUVELLES

a) Mesures des niveaux de puits d'eau potable du projet Est secteur 2 option 1.

1882-2016

Sur proposition de la conseillère Mme Caroline Turgeon et appuyé par le conseiller M. Claude Rousseau, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder à la mesure des niveaux d'eau des puits pour les travaux du secteur Est option 1

ADOPTÉE.

PERIODE DE QUESTIONS

La période de questions commence à 20h50 et se termine à 21h05



**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de
Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans**

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE -L'ÎLE D'ORLÉANS**

N° de résolution
ou annotation

1883-2016

14 LEVÉE DE LA SÉANCE

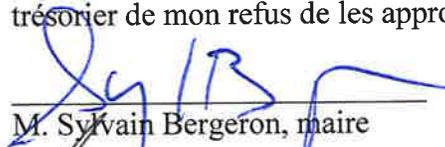
L'ordre du jour étant épuisé ;

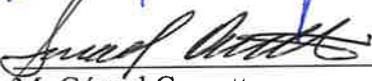
En conséquence :

Sur proposition de la conseillère Mme Caroline Turgeon et appuyé par la conseillère Mme Huguette Giroux, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de levée la séance à 21h15

ADOPTÉE.

Je, Sylvain Bergeron , ai approuvé toutes et chacune des résolutions contenues au présent procès-verbal, n'ayant pas avisé le directeur général/secrétaire-trésorier de mon refus de les approuver conformément à l'article 53 L.C.V.


M. Sylvain Bergeron, maire


M. Gérard Cossette
Directeur général/secrétaire- trésorier